DEVENEZ PARTENAIRE

Syndicat National de Médecine Intégrative et Fonctionnelle

Donner à la médecine les moyens d’aller plus loin

Médecins, pharmaciens et autres professionnels de santé : une même exigence, une force collective.

La médecine évolue

Prévention, nutrition, environnement, modes de vie, biologie, technologies de santé et personnalisation de l’accompagnement occupent une place croissante dans les réflexions des professionnels.

Autour de ces évolutions se développe un écosystème composé de médecins, pharmaciens, chercheurs, professionnels de santé, institutions, laboratoires, entreprises et organisations qui peuvent, chacun dans leur domaine, contribuer à des projets utiles.

Le SYNAMIEF souhaite créer des passerelles entre ces acteurs dans un cadre professionnel, responsable, transparent et indépendant.

Le SYNAMIEF

Le SYNAMIEF est un syndicat professionnel qui rassemble les professionnels engagés dans une médecine intégrative et fonctionnelle rigoureuse, responsable et complémentaire de la médecine conventionnelle.

Il défend les intérêts de ses membres, facilite leur accès à l’information, favorise les échanges et porte leur voix auprès des institutions.

Il a vocation à rassembler médecins, pharmaciens et autres professionnels concernés, dans le respect des compétences et du cadre d’exercice de chacun.

Pourquoi devenir partenaire ?

Devenir partenaire du SYNAMIEF, c’est participer au développement de projets utiles aux professionnels et contribuer à la structuration d’un champ médical en évolution.

C’est aussi pouvoir :

- mieux comprendre les besoins et les réalités du terrain ;
- rencontrer et dialoguer avec des professionnels ;
- partager des expertises et des expériences ;
- contribuer à des événements, ressources ou projets ;
- participer à des initiatives concrètes ;
- construire dans la durée une relation avec un syndicat professionnel engagé dans le développement de la médecine intégrative et fonctionnelle.

Le partenariat repose sur la recherche d’une utilité réciproque, dans le respect du rôle et de l’indépendance de chacun.

Des partenariats ouverts à différents acteurs

Le SYNAMIEF développe naturellement des relations avec les laboratoires et entreprises intervenant dans la nutrition, les compléments alimentaires, la phytothérapie, la biologie et, plus largement, dans l’écosystème de la santé intégrative et fonctionnelle.

Sa politique partenariale est également ouverte aux entreprises et organisations d’autres secteurs - services professionnels, assurance, formation, technologies, édition, solutions numériques et autres activités - dès lors que leur concours est compatible avec les valeurs du syndicat et utile à ses adhérents ou à ses projets.

Cette ouverture permet de développer de nouvelles coopérations utiles aux adhérents et aux projets du syndicat.

COMPATIBILITÉ • UTILITÉ • INDÉPENDANCE

Des collaborations utiles et indépendantes

MIEUX SE CONNAÎTRE • PARTAGER LES EXPERTISES • CONSTRUIRE DES PROJETS
MESURER LEUR UTILITÉ • FAIRE GRANDIR LA RELATION

Construire des collaborations utiles

Selon la nature des projets et les compétences de chaque partenaire, les collaborations pourront prendre la forme de :

- soutien à des événements et rencontres professionnelles ;
- contribution au financement de projets ou d'actions du SYNAMIEF ;
- participation à des temps d'information ou d'échange clairement identifiés ;
- contribution à la réalisation de ressources ou de projets ;
- mise à disposition de compétences, d'expertises ou de moyens utiles ;
- soutien matériel, technique ou logistique ;
- construction d'actions spécifiques définies conjointement.

Chaque collaboration fait l'objet d'un cadre adapté à son objet.

Une relation qui se construit dans la durée

Le partenariat ne se limite pas à une contribution financière.

Le SYNAMIEF souhaite développer des relations permettant à chacun de mieux comprendre les besoins du terrain, de faire émerger des projets utiles et d'en mesurer progressivement les résultats.

Les partenariats et leur objet ont vocation à être présentés de manière transparente.

Une relation fondée sur la confiance et l'indépendance

Le SYNAMIEF souhaite développer avec ses partenaires des relations constructives, transparentes et durables.

Cette relation repose sur plusieurs principes :

- le médecin conserve sa liberté de jugement, de décision et de prescription ;
- le SYNAMIEF conserve son indépendance scientifique, professionnelle et institutionnelle ;
- le SYNAMIEF conserve la maîtrise éditoriale des contenus publiés sous son nom ;
- Le partenariat ne constitue ni une validation scientifique ni une recommandation des produits ou services du partenaire. Il ne confère, à lui seul, aucun droit de vote ni d'accès à la gouvernance du syndicat.
- les fichiers d'adhérents et les listes de contacts du SYNAMIEF ne sont pas transmis aux partenaires ;
- les partenaires peuvent naturellement rencontrer les professionnels dans les espaces, événements et dispositifs prévus à cet effet, dans un cadre transparent et respectueux du choix de chacun.

Cette indépendance réciproque ne constitue pas un obstacle au partenariat. Elle en garantit la qualité et la crédibilité.

CONSTRUISONS ENSEMBLE
DES PROJETS UTILES AUX PROFESSIONNELS

synamief.org
bonjour@synamief.org

PARTENAIRES